

REAGIR CONTRE LA PYRALE DU BUIS

La Pyrale du buis est un lépidoptère (papillon) originaire d'Asie. La chenille de ce papillon consomme spécifiquement les feuilles de buis. Les attaques ont lieu, selon les conditions atmosphériques, 2 à 3 fois par an, la première débutant fin mars, début avril.

Ces chenilles ne sont pas urticantes.

Faute de traitement, le buis est condamné à brève échéance ! Après la première attaque, il y aura des repousses, mais si elles sont également attaquées, le buis ne survivra pas !



Traitement mécanique

- Ramassage manuel des chenilles : c'est possible sur un nombre limité de buis de petite taille. Ce ramassage demande beaucoup d'attention car les chenilles sont bien camouflées. Les chenilles seront ensuite détruites par écrasement ou incinération.
- Jet d'eau : le fait de projeter de l'eau à haute pression décroche les chenilles et les fait tomber au sol. Faute de nourriture, elles n'ont pas assez d'énergie pour remonter dans la plante.
- On peut aussi décrocher les chenilles en bâtonnant les plantes par petits coups secs.

Traitement biologique

Le seul traitement biologique reconnu efficace repose sur le bacillus thuringiensis variété kurstaki. Le traitement doit être appliqué, par pulvérisation à haute pression à l'intérieur du buis, dès l'apparition des premières chenilles.

L'association 'abc 21' peut fournir ce produit, à prix groupé. S'adresser à : abc21.pommiers@gmail.com

Traitement chimique

Les produits insecticides à base de pyréthroïdes, facilement disponibles et souvent recommandés en jardinerie, sont à **déconseiller** du fait d'un impact non maîtrisé sur l'environnement

Prévention

Il est possible de limiter les attaques :

- En mélangeant les espèces lors des plantations de haies
- En favorisant la nidification des oiseaux (les mésanges semblent consommer une quantité limitée de chenilles)
- Les frelons sont des prédateurs naturels

AGENDA

Judi 20 mai :

19h30, Maison des Associations - Point info sur la pyrale du buis, retour d'expériences.

20h30, Maison des Associations - réunion du groupe d'Agenda 21 mobilisé sur la biodiversité.

Samedi 23 mai : Toutes les personnes qui ont un poulailler ou sont intéressées pour en installer un sont invitées à une rencontre conviviale, autour du verre de l'amitié pour échange d'expériences et de conseils.

11h, place des Joyeux Fêtards, au fond du chemin des Carrières.



Mercredi 27 mai : réunion de l'association abc 21, pour la mise en œuvre des actions proposées au cours de la dernière Assemblée Générale. Renseignements : 06 81 14 45 72

20h30, Maison des Associations

ZOOM sur l'Agenda 21 de Pommiers

Fiche action 11 : Adhérer à la « Charte zéro pesticide dans nos villes et nos villages », sensibiliser et engager les habitants à cette même démarche.



L'utilisation des pesticides présente un risque pour la santé pour la population, pour la nature et pour plusieurs générations. Il faut réagir de façon radicale, et atteindre l'objectif « zéro pesticide »

La commune de Pommiers est engagée dans cette démarche (signature de la charte le 12/01/2015) et l'Agenda 21 s'y associe

Les actions prévues : modification des pratiques avec le personnel communal pour l'entretien de la voirie et des espaces publics, mais aussi incitation auprès des particuliers en informant sur la nocivité des pesticides et sur les techniques alternatives. La charte « zéro pesticide » est l'affaire de tous.

BIODIVERSITÉ

Une première sortie d'initiation à la découverte de la biodiversité de notre commune a réuni 48 personnes vendredi 24 avril, sur le thème :

"Animal de la nuit, quel est ton cri ?"

Fabien Dubois, habitant Pommiers et travaillant à la Ligue pour la Protection des Oiseaux, nous a présenté en salle le cri et les caractéristiques de différents mammifères, oiseaux et amphibiens repérés sur le village. Une balade nous a ensuite permis d'être attentif pour les voir, les écouter, les découvrir.

Cette initiative sera suivie par d'autres, pour nous sensibiliser et nous rendre acteur dans notre environnement proche.



JARDINS PARTAGÉS

Voilà longtemps qu'on les attendait, et maintenant, les jardins devraient bientôt sortir de terre.

Aujourd'hui, nous avons le terrain, mais pour avancer dans notre projet, nous avons besoin de savoir qui et combien de personnes sont intéressées.

Aussi, si semer carottes et radis ou planter tomates et concombres vous tente, si vous avez envie de partager votre savoir et vos expériences, mais aussi, si vous avez envie d'apprendre, alors faites vous connaître.

INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENTS :

contact@mairie-pommiers.fr

TRI SELECTIF Le bon geste...

Nos cartons ?

L'expérimentation de collecte continue.

Chaque lundi, de 7h30 à 18h, vous pourrez déposer vos cartons sur une caisse-palette devant le local voirie (chemin de la Borne).



**Commentaires, idées, suggestions, propositions d'action... nous sommes à votre écoute.
Pour nous joindre : contact@mairie-pommiers.fr**